



***The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library***

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

### Résultat de recherches

n° 4-5/2021 – mis en ligne septembre 2022

### Economie et sociologie pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

# Pression sur les terres agricoles et mariages précoces en Afrique de l'Est

Victor Cordonnier

UMR PSE, CNRS, INRAE, EHESS/ENS, Université PSL/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/École des Ponts, Paris, France.  
victor.cordonnier@psemail.eu

Les pays d'Afrique de l'Est connaissent une forte croissance démographique : au cours de la dernière décennie, la population de ces pays a augmenté d'environ 3 % par an impliquant un doublement de la population en l'espace d'environ 25 ans (United Nations 2019). Or, dans ces pays où l'agriculture représente le principal moyen subsistance, la croissance de la population se traduit directement par une pression sur les terres agricoles. De nombreuses études explorent les implications de cette pression en termes d'intensification de l'agriculture, de diversification des moyens de subsistance ou de comportements de fécondité (Malthus 1809, Boserup 1965, Bilsborrow 1987, Headey et Jayne 2014, De la Croix et Gobbi 2017). L'objectif est d'étudier les implications de cette pression en matière de nuptialité et plus spécifiquement sur l'âge au mariage des jeunes filles vivant en zones rurales. La tendance générale est à la baisse des taux de mariages précoces (avant 18 ans), due à des facteurs tels qu'un meilleur accès des jeunes filles à l'éducation et au marché du travail. Cependant, la pression sur les terres agricoles et l'insécurité alimentaire associée peuvent avoir ralenti cette baisse, et pourraient contribuer à renforcer ou à maintenir cette pression.

### Y a-t-il un lien entre pression sur les terres agricoles et mariage précoce ?

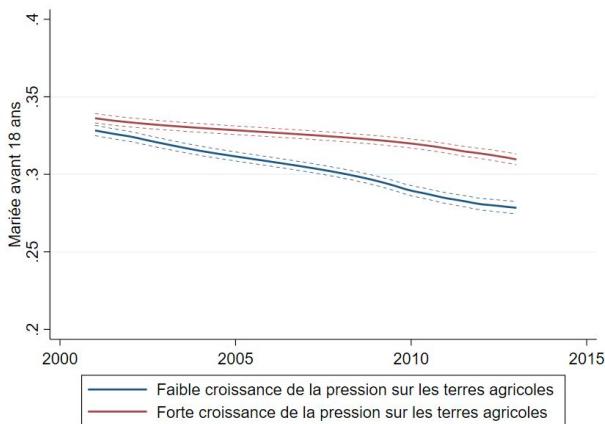
Dans un contexte de contraintes foncières, les terres agricoles sont trop petites pour subvenir aux besoins des ménages. Confrontés à un risque d'insécurité alimentaire, les ménages ruraux sont incités à réduire le nombre de personnes dépendant des terres du ménage. Or, dans ces pays d'Afrique de l'Est, les filles sont moins susceptibles d'hériter la terre de leurs parents et de fournir de la main d'œuvre agricole. Les ménages peuvent donc être contraints de marier leurs filles plus tôt afin de réduire le nombre de personnes dépendant des terres du ménage pour leur consommation. La baisse des taux de mariages précoces pourrait donc avoir été plus faible dans les zones rurales qui ont connu une plus forte croissance de la pression sur les terres agricoles, appelée simplement pression foncière par la suite.

Pour répondre à cette question nous avons analysé la corrélation entre la croissance de la pression foncière et la baisse du taux de mariages précoces des filles en zones rurales dans 6 pays d'Afrique de l'Est caractérisés par une forte pression foncière : l'Ethiopie, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda. L'unité d'analyse considérée est le troisième niveau de découpage administratif de chaque pays. La mesure du taux de mariages précoces est construite à partir des données des Enquêtes Démographiques et de Santé (*Demographic and Health Surveys*) qui visent à collecter des informations détaillées en matière de fécondité, santé et nutrition. Ces enquêtes de grande ampleur (entre 5 000 et 30 000 ménages) sont représentatives à l'échelle nationale ou infranationale et sont menées environ tous les 5 ans sur un nouvel échantillon de ménages. La pression foncière est mesurée par le ratio entre la population rurale et la surface de terres agricoles. Les données de population rurale sont issues du projet WorldPop, de l'Université de Southampton, qui vise à produire des projections de population annuelles sous la forme de cartes. La surface de terres agricoles est mesurée à partir des données satellitaires annuelles de couverture terrestre issues du projet MODIS (*Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer*) conduit par la NASA (*National Aeronautics and Space Administration*). Pour confirmer la pertinence de l'indicateur de pression foncière, nous avons utilisé les données des enquêtes LSMS-ISA (*Living Standards Measurement Study - Integrated Surveys on Agriculture*), réalisées par la Banque Mondiale en Ethiopie, Malawi, Tanzanie et Uganda, pour montrer que la taille

des terres agricoles est effectivement plus petite pour les ménages vivant dans des endroits où l'indicateur de pression foncière est élevé.

## La pression sur les terres agricoles a ralenti la baisse des taux de mariages précoces

Figure 1 : Pression foncière et mariages précoces



Source : Elaboration de l'auteur.

Les résultats présentés dans la Figure 1 montrent qu'entre 2001 et 2013, la baisse du taux de mariages précoces a été plus faible dans les endroits qui ont connu une plus forte croissance de la pression foncière. Bien que ce résultat soit cohérent avec l'hypothèse que les ménages ruraux faisant face à des contraintes foncières sont incités à marier leurs filles relativement plus tôt, d'autres mécanismes pourraient également être à l'origine de cette corrélation positive. Par exemple, une population plus importante pourrait être associée à une plus grande facilité de trouver le bon conjoint ou la bonne conjointe et ainsi se traduire par des mariages relativement plus précoces. Plusieurs analyses complémentaires permettent de confirmer que la contrainte foncière est un mécanisme à l'origine de cette corrélation. Tout d'abord, la corrélation positive entre croissance de la pression foncière et persistance des mariages précoces n'est pas observée pour les jeunes garçons vivant en zones rurales. Cela implique que la corrélation observée pour les filles ne peut pas seulement s'expliquer par une plus grande facilité de trouver le bon conjoint ou la bonne conjointe. Ensuite, la baisse du taux de mariages précoces est encore moins importante lorsque les jeunes filles vivant dans les endroits ayant connu une forte croissance de la pression foncière ont des frères aînés. Or, les ménages confrontés à des contraintes foncières peuvent être plus susceptibles de marier leurs filles relativement plus tôt si elles ont des frères aînés. D'une part, lorsqu'ils se marient les frères aînés sont susceptibles d'hériter d'une portion de la terre du ménage (ou d'être rejoints par leur nouvelle femme dans le ménage des parents) exacerbant ainsi la contrainte foncière des parents. D'autre part, une jeune fille ayant des frères aînés est moins susceptible d'être sollicitée pour les travaux agricoles du ménage et donc davantage susceptible d'être considérée comme un fardeau en matière de consommation. Une baisse du taux de mariages précoces moins importante pour les

jeunes filles vivant dans les endroits ayant connu une forte croissance de la pression foncière et ayant des frères aînés est donc cohérente avec le mécanisme de contraintes foncières. Enfin, au Malawi, la corrélation positive entre croissance de la pression foncière et persistance des mariages précoces s'observe dans les zones où les normes de résidence maritale sont principalement patrilocales mais ne s'observe pas dans les zones où la matrilocalité domine. Or, selon les normes matrilocales, ce sont les jeunes filles qui restent dans la localité de leurs parents et ont les droits d'usage sur la terre du ménage. Dans les zones matrilocales, marier les jeunes filles ne permet donc pas de réduire la contrainte foncière à laquelle les ménages sont confrontés. Une absence de corrélation positive entre croissance de la pression foncière et persistance des mariages précoces dans ces zones est également cohérente avec le mécanisme de contraintes foncières.

## Conclusion

Les différents résultats de cette analyse montrent que la croissance de la pression foncière a ralenti le recul des mariages précoces en Afrique de l'Est et suggèrent que les contraintes foncières auxquelles les ménages ruraux sont confrontés est un mécanisme à l'origine de cette corrélation. Cette analyse met donc en évidence les implications pour les ménages des pays en développement d'évoluer dans un environnement soumis à de nombreuses contraintes qui s'articulent entre elles. En effet, la contrainte foncière à laquelle les ménages sont confrontés est exacerbée par la contrainte en matière de moyens de subsistance en dehors de l'agriculture. Dans ce contexte, les comportements adoptés par les ménages pour faire face à ces contraintes peuvent contribuer en fin de compte à renforcer ou maintenir ces mêmes contraintes. Ce phénomène est illustré par d'autres résultats qui montrent que la croissance de la pression foncière a également ralenti le recul des grossesses précoces. Or, dans la mesure où les taux de fécondité sont corrélés à l'âge de la première grossesse, ce résultat suggère l'existence d'un cercle vicieux où la pression foncière ralentit la baisse des taux de fécondité ce qui contribue à maintenir la contrainte foncière à laquelle les ménages font face.

## Pour en savoir plus :

- Bilsborrow R. E. (1987).** Population pressures and agricultural development in developing countries: A conceptual framework and recent evidence. *World Development* 15(2), 183-203.
- Boserup E. (1965).** *The Conditions of Agricultural Growth*. Aldine Publications, Chicago.
- Cordonnier V. (2022).** Rareté, certification et héritage : la terre en Éthiopie. Thèse de doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- De la Croix D. et Gobbi P. E. (2017).** Population density, fertility, and demographic convergence in developing countries. *Journal of Development Economics* 127, 13-24.
- Headey D. D. et Jayne T. S. (2014).** Adaptation to land constraints: Is Africa different? *Food Policy* 48, 18-33.
- Malthus T. R. (1809).** *An Essay on the Principle of Population, as it affects the Future Improvement of Society with remarks on the Speculations of Mr. Godwin, M. Condorcet, and Other Writers*, London: J. Johnson.
- United Nations (2019).** *World population prospects 2019*. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.